

CMA FORMATION



Éligible CPF

BLOC 2

Adjoint(e) au dirigeant(e) d'entreprise artisanale

ASSURER LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE D'UNE ENTREPRISE ARTISANALE – TPE-PME



PUBLIC

Chef d'entreprise, conjoint, salarié, demandeur d'emploi



DURÉE

102 heures



PARCOURS

Bloc 2 constitutif de la certification ADEA



MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Formation action en présentiel

Entretien individuel de positionnement Groupes restreints Formateurs experts

Cette formation vous intéresse?

Contactez-nous!

artisanatpaysdelaloire.fr

Contactez votre conseiller

One 3006



- Réaliser le comptabilité courante de l'entreprise (enregistrements des opérations comptables, TVA: obligations et calculs).
- · Réaliser un compte de résultat comptable.
- · Identifier les formes juridiques de l'entreprise les plus courantes.
- Réaliser une veille en lien avec les évolutions liées à la réglementation et à leurs répercussions sur le statut juridique.

Consultez les objectifs détaillés sur notre site internet.



Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Modalités d'évaluation

Épreuve écrite de 4 heures (étude de cas) pour validation du bloc RNCP 38289BC02 « Assurer la comptabilté générale d'une entreprise artisanale - TPE - PME ».

Modalités d'accès

- · Sur entretien avec le (la) référent(e) de la formation du département
- Ouverture d'une nouvelle session de formation chaque année en septembre-octobre sur tous les départements de la région des Pavs de la Loire.

Équivalences et passerelles

Pas de passerelle ni d'équivalence pour la certification ADEA.

Accessibilité









Pour les personnes qui rencontreraient des difficultés issues d'une situation de handicap, même léger, merci de nous contacter afin d'établir les modalités d'accessibilité et d'adaptation à la formation.

Suite de parcours et débouchés de la certification ADEA

- Assistant(e) de chef d'entreprise, adjoint(e) ou assistant(e) de direction, secrétaire de direction de TPE
- Responsable administratif, assistant(e) administratif, secrétaire administrative de TPE
- · Assistant(e) comptable de TPE

Tarif

1938 € nets de taxes*

Éligible CPF. Possibilité de prise en charge financière selon votre statut (nous consulter).

*Régime d'exonération de TVA.



Code RNCP 38289

Date enregistrement certification: 15/11/2023

Organisme certificateur: CMA France

Contenu

L'environnement comptable - découverte des notions essentielles

- · Les notions clé de la comptabilité
- · Le vocabulaire comptable de l'entreprise
- Les différents partenaires de l'entreprise et leurs rôles

Les formes juridiques

- Les formes juridiques de l'entreprise : les obligations liées, leurs avantages/inconvénients
- Le statut de conjoint, les régimes matrimoniaux : obligations, avantages et limites

La comptabilité courante

- · Les obligations comptables et fiscales
- · La TVA: calcul et obligations fiscales

Les opérations comptables courantes

- · L'étude du plan comptable
- · Le compte de résultats et le bilan
- · La facture, le devis
- · Le bon de commande : mentions obligatoires
- · La prévention des impayés et recouvrements

Les enregistrements comptables

· Les journaux : achats, ventes et trésorerie

Le compte de résultat comptable

· Le calcul et la matérialisation du résultat

Les 🚹 de cette formation

- Valorisez vos acquis professionnels.
- Obtenez une certification reconnue sur le marché du travail.
- Obtenez progressivement et à votre rythme la certification ADEA.





